

Les partenaires techniques et financiers de l'ADPS

Pour être au plus proche de vos préoccupations, l'ADPS élabore une partie de ses formations avec des organismes professionnels agricoles vendéens, membres de la CGA.

Des partenariats ont ainsi été mis en place avec les organismes suivants :

03



Suivez l'actualité des formations en ligne sur : www.agri85.fr



Afin de réduire la participation des stagiaires et de permettre au plus grand nombre de profiter de notre offre de formation, les formations sont réalisées avec la participation financière des partenaires suivants :

VIVEA (Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant)

CGA (Confédération Générale de l'Agriculture)

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

Conseil Général de Vendée

Région Pays de la Loire

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Fonds Social Européen

FEADER - PDRH (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural – Programme de Développement Rural Hexagonal)